



Litige avec un bijoutier. ticket perdu.

Par **orthomarie**, le **01/06/2010** à **14:35**

Bonjour,

Une de mes connaissances, diagnostiquée Alzheimer, a porté récemment un de ses bijoux chez un bijoutier afin de le faire réparer. Elle me dit ne jamais avoir eu de reçu pour ce dépôt (peut-être l'a-t-elle perdu ?)

Quoi qu'il en soit, ce bijoutier refuse désormais de lui rendre son bijou. Elle peut pourtant le décrire précisément, et dire pourquoi il avait été déposé.

Quel recours peut-elle avoir sachant que ce bijou a une grande valeur sentimentale pour elle mais également une certaine valeur financière...

Intéressant comme moyen de finir les fins de mois pour ce bijoutier...

Merci de l'attention que vous porterez à ma demande et de l'aide que vous pourrez apporter à cette personne.